

## Création du Comité VTT 06 : **Compte-rendu de la réunion fondatrice**

Le 12 novembre 2009, une grande partie des acteurs VTT des Alpes-Maritimes, bénévoles ou professionnels, se sont réunis à l'Espace Associations de Nice Centre, pour s'unir en vue de créer un Comité VTT 06 à même de porter les intérêts du VTT face et en concertation avec les collectivités et privés qui n'avaient jusqu'alors aucune entité à qui s'adresser. Bilan de la réunion fondatrice...

### **Personnes présentes :**

- Greg Germain (1001sentiers)
- George Edwards (7 Sportonic)
- Jean-Marie de Coster (Colomars OCC)
- Philippe Vallini (VTT Sport Mandelieu)
- Rémi Magnin (VTT Sport Mandelieu), représentant également St André VTT
- Cyril Esquirol (VTT Bar sur Loup)
- Christian Tabart (VTT Mercantour)
- Alain Lorandi (Théoule VTT)
- Gérard Abolin (Abadie VTT Nice)
- Jean-Pierre Clerissi (Abadie VTT Nice)
- William Pianigiani (AMSL VTT Levens)
- Christian Seguin (AMSL VTT Levens)
- Jean-Luc Ibanez (VTT Gattières)
- Philippe Battaglini (Cap d'Ail VTT)
- François Runfola (Alticoop VTT)
- Jean-Pierre Bruni (US Cagnes VTT)
- Vincent Omnes (FRC VTT)
- Anaïs Risso (FRC VTT)
- Laurent Giordanengo (CSPM VTT)
- Olivier Giordanengo (CSPM VTT)
- Pierre Jahan (eco-sentiers)
- Gilles Montagnon (eco-sentiers)

### **Ordre du jour :**

- Présentation du projet de création d'une association "Comité VTT 06"
- Proposition de l'objet de l'association
- Votes pour la création de l'association et validation de l'objet
- Détermination du montant d'adhésion
- Constitution du Conseil d'Administration de l'association
- Programmation d'une réunion début décembre

### **Pourquoi un Comité VTT 06 ?**

Ces derniers mois, le VTT azuréen a subi une cascade de mauvais coups :

- Fermeture de zones naturelles jusque-là autorisées (Estérel, Lac du Broc, Valmasque), comme autant de barrières à la pérennisation de l'activité des pratiquants mais aussi des clubs locaux qui se voient dépourvus de terrains pour leurs sorties hebdomadaires (citons le VTT Sport Mandelieu).

- Massif du Cheiron : Interdiction des VTT relayée par un article Nice-Matin daté du 29 octobre, sans consultation de la planète VTT, portant un grand coup aux commerçants de la station de Gréolières qui louaient des vélos.
- Sospel (chemin descendant du col de l'Agaisen à Fighetta) : un particulier a élargi considérablement un sentier pourtant balisé sans demander accord à personne.
- Terres grises d'Entraunes : passage d'un bulldozer sur les crêtes grises anciennement sauvages.
- Clue d'Amen : installation d'un panneau "interdit aux VTT", alors que nous sommes encore sur un sentier balisé.

...Autant de décisions qui ferment les portes au commun des vététistes, aux clubs et aux professionnels, mais face auxquelles nous ne pouvons aujourd'hui rien faire car, le constat est brutal, nous n'existons pas aux yeux des collectivités, nous sommes trop disparates, inexistantes car non organisés.

L'idée de la création d'un Comité VTT 06, rassemblant tous les acteurs du VTT des Alpes-Maritimes, a donc germé naturellement. Il faut parler d'une seule voix et que celle-ci ait du poids. Pour ce faire, il faut que tous les acteurs du VTT azuréen (clubs, professionnels de l'événementiel, magasins, guides) se rassemblent en association loi 1901. Constitué de tous les principaux acteurs de ce sport, représentant ainsi toute la population VTT du 06, nous aurons une valeur que nos interlocuteurs ne pourront pas négliger et, par ailleurs, dont les collectivités ont besoin pour discuter de tous ces problèmes. Cette valeur, ce poids, c'est la masse que le Comité VTT représentera : la quantité de pratiquants VTT (participants à des épreuves et licenciés de clubs) qui évoluent dans les Alpes-Maritimes, mais aussi le bassin d'emploi et l'économie que cela fait vivre (vente de vélos, employés, guides, etc...). La création de cette association, c'est la garantie d'une légitimité par la population non négligeable que cela représente, et c'est le cadre nécessaire à la participation à toutes les décisions qui nous concernent, de la part des mairies, du Conseil Général ou de particuliers.

Le Comité VTT 06 formé, les intéressés pourront alors être épaulés, lorsqu'il y a un problème ou un changement de réglementation, d'un représentant du comité.

Enfin, ce comité, de par la légitimité qui est sienne, aura un rôle d'expertise, un savoir-faire, qui seront précieux pour le développement de projets VTT dans les différents espaces utilisés pour la pratique du VTT (définition d'itinéraires spécifiques dans les parcs départementaux par exemple).

### **Proposition d'objet pour le Comité VTT 06 :**

Représente les associations et groupes adhérents dans le cadre de la coordination, du développement et de la protection de la pratique de VTT dans les Alpes-Maritimes, dispense une information pour la préservation, l'entretien et la création de pistes, sentiers et voies naturelles ou artificielles dédiés au VTT.

### **Votes :**

Pour la création du Comité VTT 06 :

- Voix votantes : 23
- Ont voté pour : 23

A l'unanimité, les acteurs du VTT azuréen ont décidé de se réunir au sein d'une association représentative de leur milieu, ayant pour nom "Comité VTT 06". Dès lors, les forces publiques devront prendre en compte la population que ce comité représente et pourra le consulter dans toutes

ces démarches en faveur ou contre les intérêts des vététistes des Alpes-Maritimes.

Pour la validation de l'objet de cette association :

- Voix votantes : 23
- Ont voté pour : 23

L'objet cité plus haut est adopté pour l'association "Comité VTT 06".

### **Détermination du montant d'adhésion :**

Montant décidé : 50€ / an.

Tout club, magasin ou entreprise ayant une activité VTT dans les Alpes-Maritimes pourra adhérer au Comité VTT 06 pour être représenté et ainsi apporter encore plus de légitimité à celui-ci dans ses démarches en faveur de la pérennisation de ce sport.

### **Constitution du Conseil d'Administration de l'association "Comité VTT 06" :**

Se sont portés volontaires :

- George Edwards
- Rémi Magnin
- Jean-Pierre Bruni
- William Pianigiani
- François Runfola
- Greg Germain

### **Programmation d'une réunion début décembre 2009 :**

Ordre du jour de cette réunion :

- Vote des membres du bureau de l'association
- Démarches pour l'enregistrement de l'association
- Établissement du plan d'action de l'association
- Mise en place des procédures d'adhésion

### **Renseignements :**

Vous serez tenu informé, dans les semaines à venir, de l'évolution de cette association, de son plan d'action et des procédures d'adhésion, sur :

[www.1001sentiers.fr](http://www.1001sentiers.fr)